

Cejourd'hui, mardi trente mars mil sept cent six
après midi, est, [devant le tabellion royal soussigné](#), comparu en personne, Marguerite
VERNEAU, veuve de défunt Mathurin PARQUET, vivant vigneron demeurant
à Sorques, elle y demeurant, de présent en ce lieu de Villecerf,
laquelle de son bon gré, volontairement, sans
aucune contrainte, a déclaré et déclare par ces présentes,
même jour, et atteste comme elle le ferait si
en justice était appelée, que Claude PARQUET,
son fils, décédé jeudi dernier en son logis est
mort de sa mort naturelle et causé par
un mal de Saint-Loup¹, dont il était chargé
depuis le mois d'août dernier, l'ayant pris le dit
jour de jeudi dernier sur les dix heures
du matin, en telle sorte qu'elle le trouva à bas
proche de son lit, extrêmement mal, et, l'ayant
remis sur son lit, mourut peu de temps après,
déclare, de plus, que le [vendredi](#) dix neuf du présent mois, étant
le dit PARQUET, travaillant à Ravannes, il revint en son
logis, se plaignant d'avoir été battu au Faubourg
de Moret par des soldats qui l'avaient voulu
engager, mais qu'il ne connaissait pas, et
d'ailleurs, la dite [déclarante] reconnaît, dit et déclare que les
maltraitements ne sont point le sujet de sa mort
et qu'il est une grande fièvre avec le susdit mal
de Saint-Loup qui la lui ont causé, au moyen de quoi
[la dite VERNEAU](#), tant pour la décharge de la conscience
de son fils que de la sienne, déclare qu'elle
décharge tous ceux que l'on pourrait accuser
de ce forfait en étant innocent, dont et
de ce que dessus elle m'a requis à être à elle

¹ Mal de Saint-Loup : espèce d'épilepsie - Source : « Henri de MONDEVILLE, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France » - M. Achille CHEREAU, docteur en médecine – page 43 – Paris chez Auguste AUBRY, libraire, 16 rue Dauphine – 1862

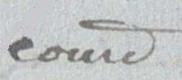
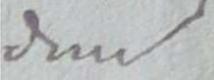
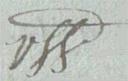
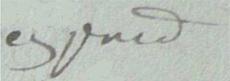
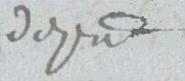
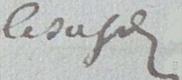
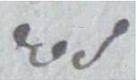
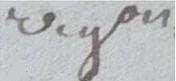
Mal de Saint-Loup ou de Saint-Leu : A Paris on l'appelait le mal de la bienheureuse Marie. A Amiens, le feu Saint Firmin. Appelé aussi le feu sacré « *Ignis sacer* », il désignait l'épilepsie - Source : « Grade chronique de Matthieu Paris » - tome 6 – page 489 – Paris – PAULIN, libraire éditeur - 1840

octroyé pour
servir et valoir en temps et lieu
et à qui il appartiendra par raison fait en présence
de André DALBOIS, maçon couvreur demeurant au dit Sorques,
Sylvain PAPÉ, carrier demeurant à Dormelles, et Jacques
PENOT, meunier demeurant en la paroisse de Villecerf, témoins
les dits déclarants PAPÉ et PENOT ont déclaré ne
savoir signer de ce interpellés

Source :

AD77 – 1051E2 : minutes de Maître BRATEL, notaire à Villecerf

Abréviations :

comme		demeurant			
paroisse		en présence		de présent	
le susdit		tabellion		veuve	
vigneron		vivant	